

Déviations 41/2024

Un aperçu des déviations du **7 octobre 2024** au **13 octobre 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
09/10/2024	MER	25/19,25R	25/25R	2300-0000	Vent 340° 4-6kts. Vent en altitude 360° 19kts.
10/10/2024	JEU	25/19,25R	25/25R	0000-0016	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	Retour PRS		Vent 310° 2-4kts, prévision du vent 260° max 10kts.
11/10/2024	VEN	25/25R	25R/25R	1540-1614	Indisponibilité de la piste 25L.
12/10/2024	SAM	25/25R	25R/25R	1500-1600	Travaux de maintenance planifiés.
		25/19,25R	25R/25R	1600-1730	Travaux de maintenance planifiés.
			25R/19	1730-1743	Travaux de maintenance planifiés.
			25L/19	1743-1753	Travaux de maintenance planifiés.
13/10/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	1006-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.

airportmediation

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilise dans un autre codre que pour l'information exclusive de son destinatairesons une autorisation expresse du Service de Médatdon de Gouvernement, Pédéral jour l'Admport de Bruselles-National. Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval vanspreid, gewijzigd noch gepublieserd worden zonder de uitdrakkelijke tnexteroming van de Ombuckslerest van de Federale Regering voor de Luchslaven Brussel-National.

